Coopération judiciaire: obtention des preuves en matière civile et commerciale. Initiative Allemagne

2000/0823(CNS) - 27/02/2001

La commission a adopté le rapport de M. Luis MARINHO (PSE, P) qui approuve dans les grandes lignes l'initiative allemande, sous réserve de plusieurs amendements visant à clarifier sa formulation et à étoffer son contenu en y incluant des sujets tels qu'une meilleure information concernant l'emploi des langues et un plus large recours aux nouvelles technologies.